

Agglopolys rénove les réseaux.

L'eau est précieuse, or, nous l'avons déjà écrit dans le Fil N°3, un tiers de l'eau potable se perd dans l'acheminement vers nos robinets. La vétusté des tuyaux en est la cause.

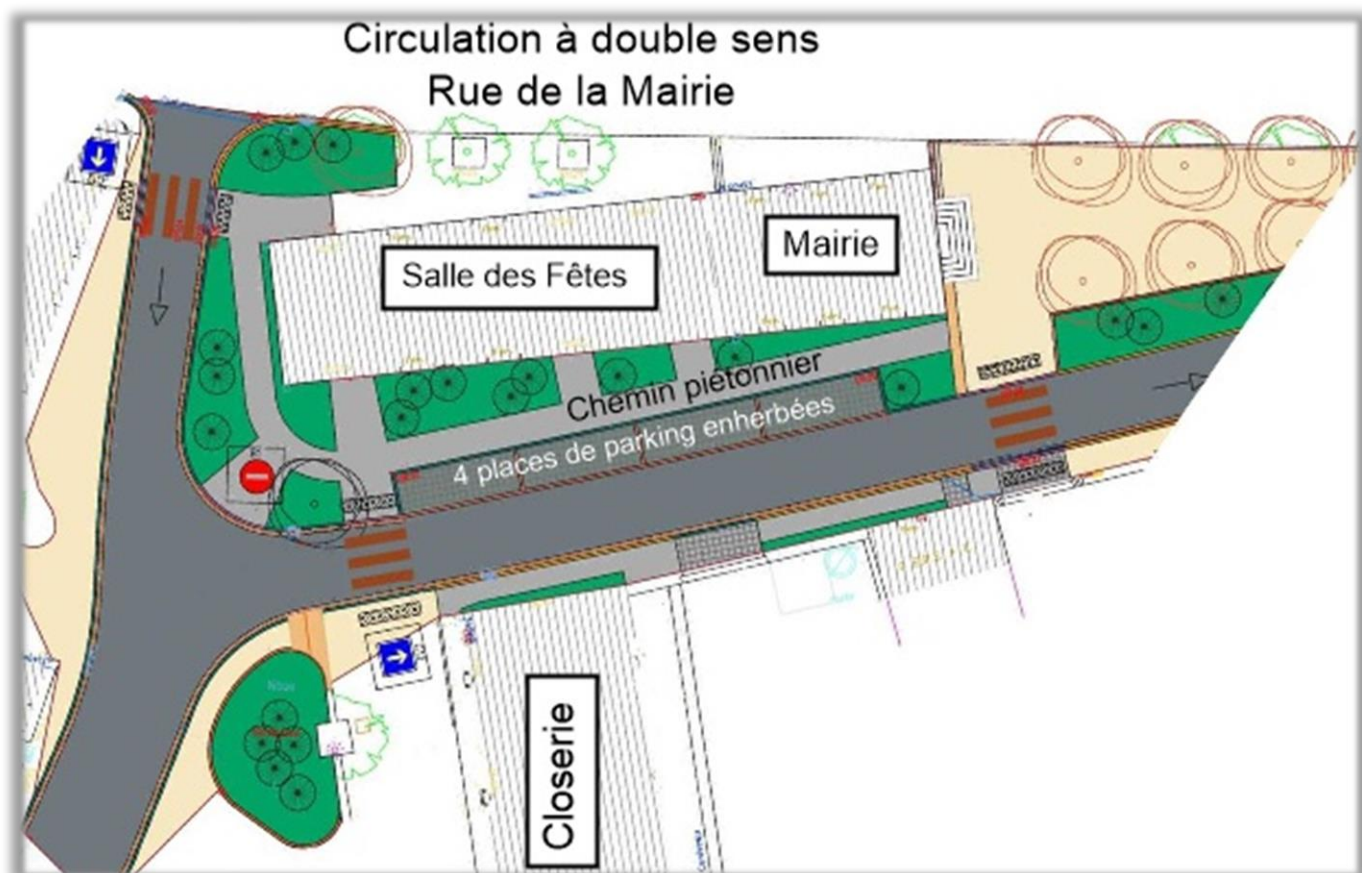
Fort de ce constat, Agglopolys a pris la décision de renouveler les réseaux. Pour un montant total de 125 000 €, entièrement pris en charge par l'Agglo, l'ensemble du circuit de distribution autour de la mairie a été remplacé. Ce chantier a démarré le 13/02/2023 pour s'achever un mois plus tard, le 17/03/2023. La date a été proposée par la municipalité afin d'anticiper les travaux à venir au niveau de la Mairie.

Profitant de ce chantier, des réparations ont été faites sur les réseaux d'assainissement (travaux également financés par l'Agglo).

LES TRAVAUX EN COURS

Salle des fêtes et place de la Mairie

Pour une sécurisation des piétons et un embellissement autour de la Mairie.



Un grand projet d'aménagement autour de la Mairie et de la Salle des Fêtes est en train de voir le jour.

L'objectif premier est de sécuriser les espaces de circulation piétons afin de faciliter les accès à la salle des Fêtes, la Closerie, au stade et au futur secrétariat de mairie.

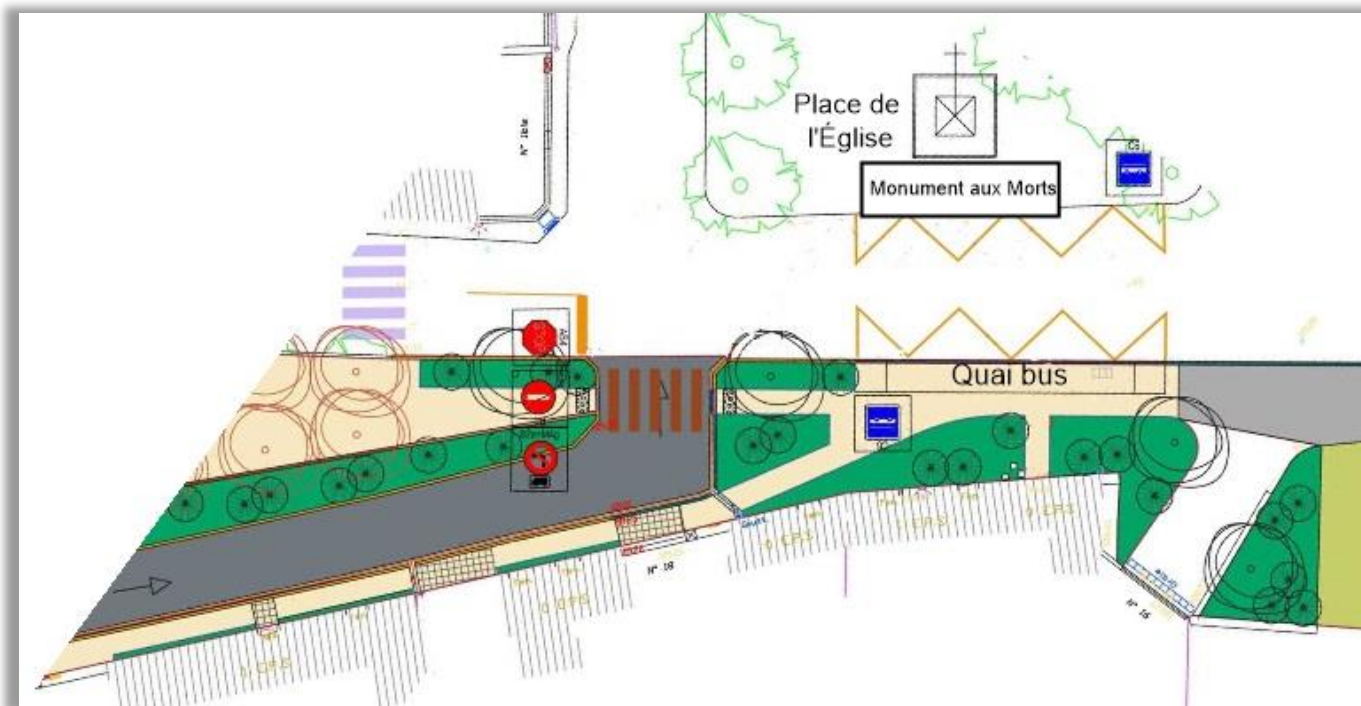
Un chemin piétonnier sera mis en place tout autour de la salle des fêtes afin de desservir toutes les entrées et sorties de celle-ci. La circulation des piétons, dans cette zone, pourra également se faire, en toute sécurité, par les voies marquées en beige et gris clair sur le schéma ci-dessus.

Dans un objectif d'embellissement, de végétalisation et de désimperméabilisation des sols, des espaces verts agrémentés d'arbustes entoureront la Salle des Fêtes, la placette devant la mairie, ainsi que l'arrière de la Closerie. (Zones vertes sur le schéma).

Dans le même objectif, 4 places de parking enherbées seront créées à l'arrière de la Salle des Fêtes

Place de l'église

Pour une circulation apaisée et un embellissement autour de la Place de l'Église.



La petite placette devant la mairie va être allongée pour atteindre le croisement. Des espaces verts y seront implantés.

Un passage piéton sera matérialisé afin de sécuriser le cheminement piéton vers le quai bus.

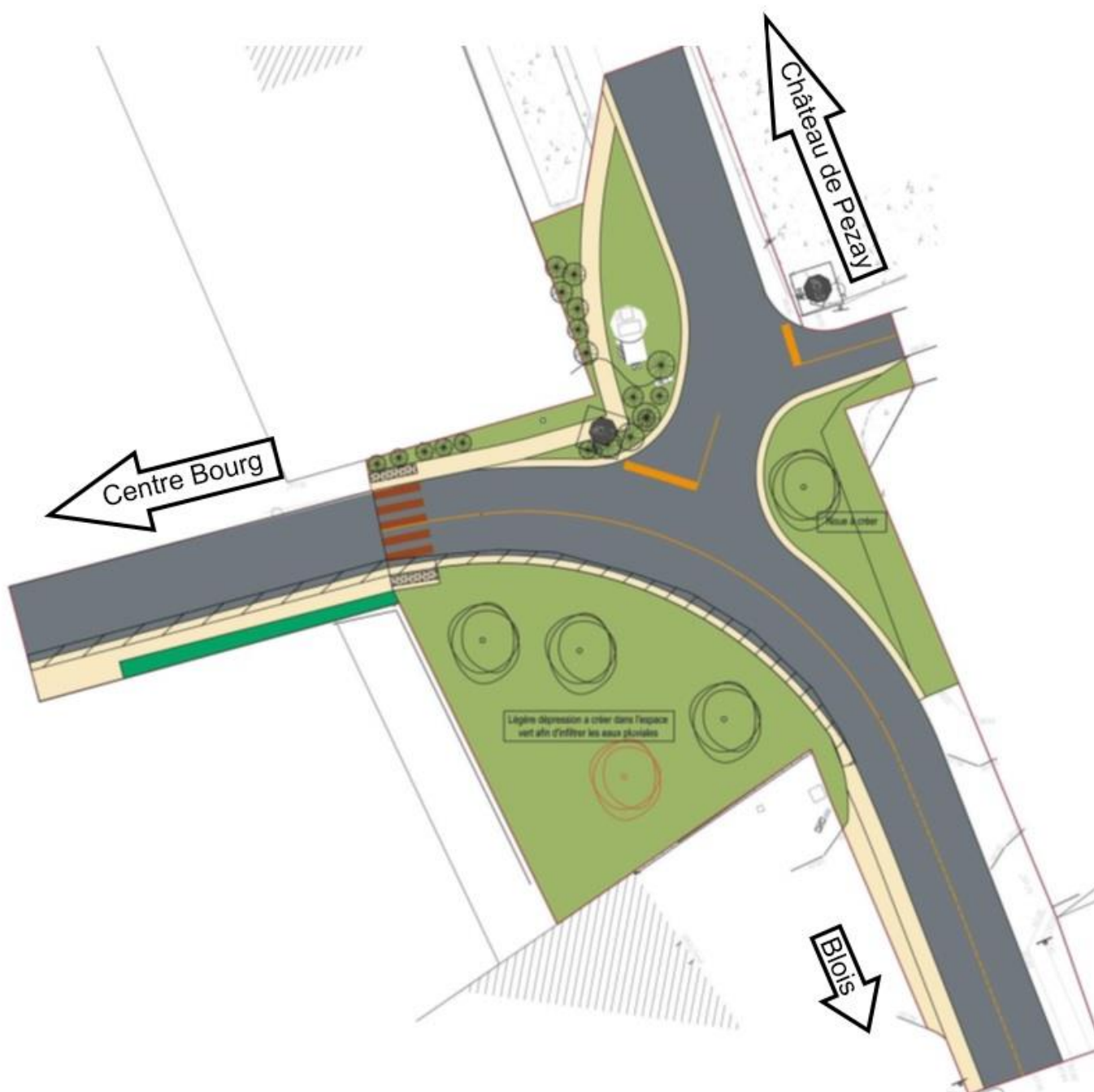
Deux arrêts de bus seront matérialisés de part et d'autre de la chaussée, en face du monument aux morts. Un quai bus normalisé sera créé du côté du musée des pompiers, ce qui n'est pas nécessaire en face au regard de la hauteur du trottoir devant le monument aux morts. Ce nouvel aménagement (quai bus) rejoindra l'actuel trottoir devant le Musée des Pompiers.

Au niveau de la circulation des voitures, un STOP sera positionné au carrefour entre la Rue de la Mairie et la Place de l'Église, afin de sécuriser ce carrefour. Dans le même état d'esprit, une réduction de la largeur des voies de circulation autour de la Salle des Fêtes sera réalisée. L'accès depuis la rue du Stade se fera entre deux nouveaux aménagements (la place du Foyer Rural allongée et la zone du quai bus), ce qui entrainera l'obligation de ralentir pour le conducteur souhaitant accéder à la rue de la Mairie.

Toujours dans le même objectif d'embellissement, de végétalisation et de désimperméabilisation des sols, des espaces verts agrémentés d'arbustes et de quelques arbres seront implantés tout autour de ces nouveaux aménagements, faisant le pendant avec la zone d'espaces verts récemment créée rue de la Mairie et permettant une « continuité verte » menant au Carrefour de la Croix et à la toute nouvelle rue jardin.

Entrées du village

Pour une entrée dans le village plus avenante et plus sécurisée.

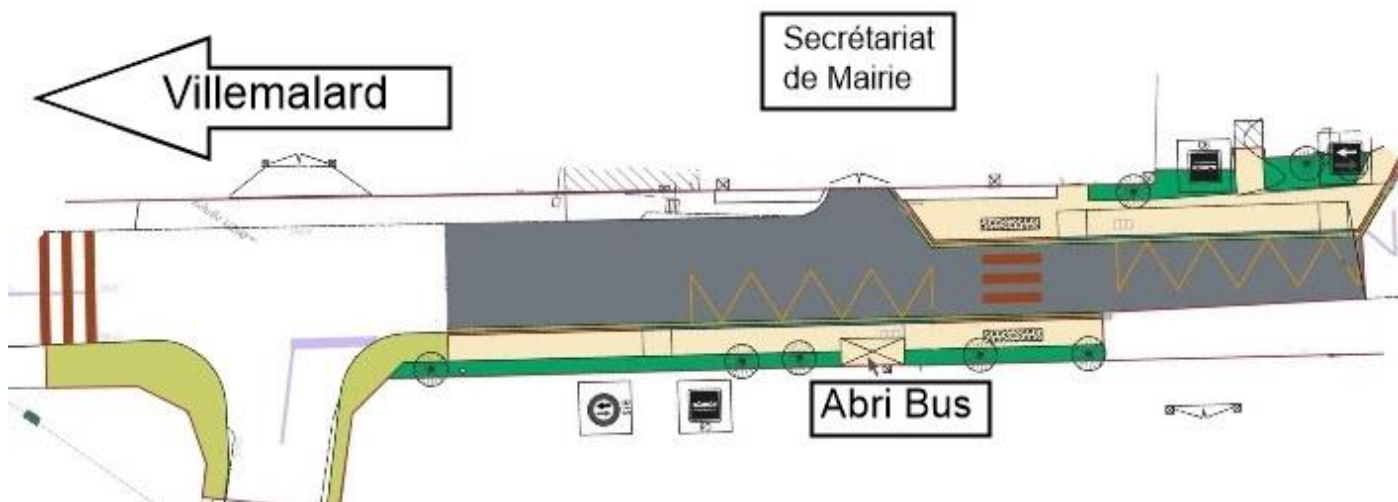


Afin de ralentir les véhicules qui, venant de Blois, continuent dans l'avenue de Pezay, une chicane sera créée en implantant une zone verte, avec un arbre, à droite de la chaussée.

Sur la gauche, l'espace paysager communal (dans l'angle de la rue de Blois, près des établissements Féréol) sera mis en valeur par l'arrachage de la haie (elle est actuellement coupée) et par la plantation de quelques arbres. Cette zone verte servira également à la récupération des eaux de ruissellement.

En ce qui concerne le stop de l'avenue de Pezay, celui-ci sera décalé, afin de permettre une bonne visibilité. Aux abords de celui-ci, des aménagements paysagers seront réalisés, ainsi qu'un cheminement piéton, marqué en beige sur le schéma, débouchant sur un passage piéton, permettant de traverser en toute sécurité.

Pour une sécurisation de l'usage des bus et un ralentissement de l'entrée du bourg.



L'arrêt de bus devant l'actuel secrétariat de mairie dispose d'aménagements temporaires qui doivent disparaître afin de laisser place à une situation plus pérenne et plus sécurisée.

L'aménagement prévu est une écluse à bus dont le principe de fonctionnement est simple : une fois qu'un bus est à l'arrêt pour la montée ou la descente d'usagers, la circulation est bloquée dans les deux sens.

Des quais bus (trottoirs surélevés) seront installés de part et d'autre de la chaussée, afin de faciliter la montée et la descente des passagers, mais également afin de réduire la chaussée à une seule voie de circulation, avec une priorité pour les véhicules allant du centre-bourg vers Villemalard (comme aujourd'hui avec les aménagements temporaires). Un passage piéton sera matérialisé afin de relier les 2 quais bus.

Le stop qui existe actuellement quand on vient de Villemalard vers le centre bourg, sera supprimé.

Les espaces verts ne seront pas oubliés, même s'ils seront nettement moins fournis que dans les aménagements du centre-bourg.

Enfin, pour couronner l'ensemble, un abri-bus sera fourni et installé par Agglopolys.

Parlons budget.

L'ensemble de ces travaux représente une enveloppe de 310 000 €, le conseil municipal a œuvré largement afin d'obtenir le maximum de subventions (listes des financeurs ci-dessous) ce qui ramène le coût résiduel pour la commune à environ 60 000 €.

FINANCEURS DU PROJET



Commune de marolles



Agglopolys
communauté d'agglomération de Blois
1 rue Honoré de Balzac 41000 Blois
Tél : 02 54 90 35 35



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de Loir-et-Cher
Place de la République,
41000 BLOIS
Tél. : 02.54.70.41.41



Agence de l'eau Loire Bretagne
9 avenue Buffon
45063 Orléans



Conseil départemental de Loir-et-Cher
Place de la République
41020 BLOIS CEDEX
Tél. : 02.54.58.41.41